



# INSCRIPTION ECOLE DE GOLF SAISON 2023/2024

Pour vous inscrire rien de plus simple 😊

🏌️ Soit via Helloasso : <https://www.helloasso.com/associations/asl-golf-du-cognac/adhesions/edg-2024-asl-golf-du-cognac>



🏌️ Soit en complétant le dossier disponible à l'accueil ou sur le site du Golf.

**Vous y trouverez :**

- 🏌️ Une fiche informations administratives
- 🏌️ Les tarifs de l'école de Golf
- 🏌️ Une fiche pour la licence et la location du local chariot
- 🏌️ Le planning des cours
- 🏌️ L'organisation des groupes
- 🏌️ Le formulaire de droit à l'image
- 🏌️ La charte de l'école de Golf
- 🏌️ Les coordonnées utiles



# INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

## 2023/2024

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Téléphone :

Email :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Préférence de contact pour les informations de l'école de golf :

mail

téléphone

## EXPERIENCE GOLFIQUE

Numéro de licence :

Drapeaux :

Index :

## CONTACT EN CAS D'URGENCE

NOM :

Prénom :

Lien de parenté :

Téléphone :



# TARIFS EDG 2023/2024

(Hors Licence et local Chariot à régler directement à la SAS Golf du Cognac)

L'adhésion à l'école de golf comprend :

- 1 heure de cours par semaine avec un pro soit le mercredi, soit le samedi (hors vacances scolaires)
- Animations hors cours tous les mercredis et les samedis
- Drapeaux et compétitions tous les 15 jours
- Seaux de balles à 1 euros
- Accès au parcours et aux zones d'entrainements
- 1 polo de l'EDG
- Fête de Noël et de fin d'année

Premier enfant – 18 ans :	<b>300€</b>
Deuxième enfant – 18 ans :	<b>250€</b>
Troisième enfant – 18 ans :	<b>220€</b>

Règlement par chèque à l'ordre de l'A.S.L Golf du Cognac.  
Possibilité de paiement en 3 fois (merci de vous rapprocher de nous)

**Licence obligatoire pour tous les enfants à régler  
à la SAS Golf du Cognac (voir document ci-joint)**



# PLANNING DES COURS 2023/2024

Les cours seront assurés par Frédéric Le Gall et Owen Raynal.

La composition définitive des groupes vous sera transmise avant le 4 septembre 2023.

## Date des cours

Du 13 septembre au 21 octobre 2023.

Du 8 novembre au 23 décembre 2023, Noël de l'école de golf le samedi 16 décembre 2023.

Du 10 janvier au 17 février 2024.

Du 6 mars au 13 avril 2024.

Du 1er mai au 22 juin 2024, Fête de l'école de golf dimanche 16 juin 2024.

### MERCREDI

10h/11h	11h/12h
déjà licenciés	débutants
moins de 8 ans	moins de 7 ans
8 places	8 places
8 à 10 ans	moins de 10 ans
8 places	8 places

14h/15h	15h/16h	16h/17h
moins de 14 ans	Groupe Elite	
10 places	6 places	
Moins de 16 ans	Groupe Compétition U16	
10 places	8 places	

### SAMEDI

10h/11h	11h/12h
Moins de 12 ans	Moins de 18 ans
10 places	10 places



# GROUPES EDG 2023/2024

Les enfants seront répartis en 4 groupes par la commission jeunes en fonction de leur niveau et selon les critères ci-dessous au 1 septembre

Les critères sont calculés au 1er septembre sur 12 mois (septembre 2022/septembre 2023)

Débutants à U16 classés		COMPETITION	ELITE
Débutants	Index de jeu Départemental	> 15 tours-de stroke play	> 20 tours de stroke play  ≥ 5 grand prix Participation aux CRJ
Drapeaux	> 6 compétitions EDG	<u>Age+index au 1er septembre :</u>	Mérite national (max dans les 150 premiers de sa catégorie)
Premier classement		U10<45 U12<40 U14<30 U16<25  ≥ 3X2 tours compétitions fédérales	Moyenne stroke play <8 coups du  CUT Championnat de France <i>(sur les 6 derniers mois)</i>  Présentation d'un projet à la commission (objectifs de saison...)



# AUTORISATION PARENTALE

## DROIT A L'IMAGE

Je (nous) soussigné(s) (NOM + Prénom) :

Domicilié(s) au :

**Autorise** l'A.S. L Golf du Cognac et la S.A.S golf du Cognac :

- à filmer (et/ou photographier), sans contrepartie de quelque nature que ce soit, mon (mes) enfant(s) mineur(s) (NOM + Prénom) :
- à utiliser, sans contrepartie de quelque nature que ce soit, l'image de mon (mes) enfant(s) susmentionné(s) aux fins d'un document à vocation purement pédagogique interne à l'association sportive et à l'école de golf.
- à diffuser, sans contrepartie de quelque nature que ce soit, l'image de mon (mes) enfant(s) susmentionné(s) sur le site internet de la S.A.S Golf du Cognac et de l'école de golf jusqu'à ses 18 ans.

Cette autorisation exclut toute autre utilisation de l'image de mon (mes) enfant(s), notamment dans un but commercial ou publicitaire.

Cette autorisation est donnée sans limitation de durée à compter de sa signature, mais pourra être révoquée à tout moment sur simple demande écrite de ma part adressée à l'A.S. L Golf du Cognac, 2 rue de la Maurie 16100 Saint Brice.

Cette révocation ne prenant effet que pour les utilisations engagées postérieurement à sa réception par l'A.S. L Golf du Cognac.

**Refuse** que l'A.S. L Golf du Cognac et la S.A.S Golf du Cognac puissent utiliser et ou diffuser sur quelque support que ce soit les photos de mon enfant/mes enfants (NOM + Prénom) :

Fait à :

Le

Signatures des représentants légaux (père et mère)

Précédées de la mention « lu et approuvé – bon pour accord »



# CHARTRE ÉCOLE de GOLF

Le golf est un Jeu que l'on peut pratiquer seul, en famille, en équipe, et à tout âge sur des sites exceptionnels.

C'est un sport qui nécessite une technique de base, la connaissance de règles, le respect des autres et de l'environnement.

C'est enfin une discipline qui permet de développer, entre autres qualités, la maîtrise de soi, la combativité et la persévérance.

L'A.S.L du Golf du Cognac propose par son ECOLE DE GOLF de faire découvrir à vos enfants ce merveilleux sport et leur transmettre cette passion.

Notre école de Golf accueille les enfants entre 5 et 18 ans.

Au-delà les jeunes deviennent membres et peuvent profiter des entraînements d'équipes si leurs niveaux leur permettent.

La formation est assurée par les enseignants diplômés :

- Frédéric LE GALL
- Owen RAYNAL

## **I) Organisation**

Le planning des cours est établi en fonction du calendrier scolaire de l'Éducation Nationale, hors période de vacances de l'académie Nouvelle Aquitaine.

Les cours se dérouleront les mercredis et samedis à partir de la deuxième semaine de septembre jusqu'à la dernière semaine du mois de juin.

Des changements de plages horaires pourront être faits au cours de l'année en fonction de la progression, de la motivation et du niveau de jeu de l'enfant.



## **II) Inscription**

### **A) École de golf**

Toute inscription sera validée après réception du dossier complet, accompagné du règlement à l'ordre de l'A.S.L Golf du Cognac.

Un règlement en 3 fois est possible, il faudra prévoir dans ce cas 3 chèques, qui seront encaissés par l'A.S.L du Golf du Cognac selon un échéancier établi entre les 2 parties.

Nous offrons la possibilité de faire un essai sur les premiers cours du mois de septembre afin de confirmer l'inscription.

Pour une inscription en cours d'année, le montant sera calculé **au prorata uniquement pour une inscription en Janvier** et ne sera possible que s'il reste des places dans un groupe d'âge et de niveau similaire.

Aucun remboursement ne sera effectué dans le cadre d'un abandon en cours d'année, sauf cas de force majeure.

La décision reviendra alors à la commission sportive de l'A.S.L du Golf du Cognac.

### **B) Licence et certificat médical**

La licence est OBLIGATOIRE pour tous les enfants de notre école de golf.

Elle est calendaire et couvre l'année civile.

Pour les nouveaux élèves, une licence « fin de saison » (septembre à décembre) s'applique.

Les règlements se font à **l'ordre de la SAS du Golf du Cognac**.

Pour la saison de golf 2023-2024 et en conformité avec le Code du Sport (article L. 321-1), nous vous rappelons que les licenciés de la Fédération française de golf bénéficient d'une assurance responsabilité civile.

Un certificat médical de non-contre-indication de la pratique du sport ou le questionnaire médical fourni par la fédération Française de Golf devront être transmis à l'association sportive pour chaque année calendaire.

Lié à la licence, il sera enregistré sur l'extranet de la Fédération Française de Golf.

## **III) Engagement et tenue**

### **A) Engagement**

L'inscription à l'école de golf de Cognac implique un engagement mutuel : entraîneur, entraîné, A.S.L et parents.

1. Respect des horaires de cours.
2. Prévenir les Pros en cas d'absence.
3. Rejoindre le point de rassemblement (putting green) et signaler leur présence aux pros.





4. Prendre connaissance des animations, compétitions et autres informations qui vous concernent sur le tableau d'affichage de l'École de golf.
5. Les cours ont lieu même en cas de mauvais temps (séances théoriques, règles étiquette, vidéos).

Prévoir une casquette en cas de beau temps, une tenue de pluie en cas d'intempéries et par tout temps une bouteille d'eau !!!

### **B) Tenue et Attitude**

Tenue correcte exigée : pantalon, bermuda, jupe, polo et chaussures de golf, (jogging et tee-shirt interdits). Pas de casquette dans le club house.

Les enfants devront porter un polo à chaque cours et un polo du club en compétition extérieure.

Les Joueurs et Joueuses sélectionnées en Équipe U16 doivent obligatoirement porter les tenues qui leur seront fournies.

Les élèves doivent avoir un comportement qui ne nuis ni à la sécurité, ni au bon déroulement des séances, ni aux activités des joueurs du club.

Les élèves respecteront le matériel prêté (le premier mois), le parcours et tous les espaces mis à leur disposition.

Tout élève qui ne respectera pas ces conditions pourra être sanctionné par la commission sportive de l'A.S.L du Golf du Cognac.

La sanction pouvant aller jusqu'à la suspension des cours de l'école de golf.

Si malgré les avertissements, nuisances et troubles devaient perdurer, l'exclusion des cours de l'école de golf pourra être envisagée.

### **LES PARENTS SERONT TENUS INFORMES.**

A la fin des cours, l'A.S.L Golf de Cognac et les pros ne sont plus responsable de l'enfant, les parents doivent être à l'heure pour récupérer leurs enfants.



#### **IV) Règlements des compétitions**

Les jeunes de notre école de golf ont la possibilité pour les classements inférieurs à 36 de s'inscrire aux compétitions organisées par le Golf.

L'école de golf organisera régulièrement des compétitions homologuées sur le 6 trous pour les plus jeunes et les index supérieurs à 36.

En ce qui concerne les compétitions fédérales : Départementales, Régionales, Inter régions et championnat de France, les enfants sélectionnés par notre club doivent s'investir pour jouer ces épreuves.

Les règlements de ces épreuves (Niveau requis, Quotas de qualifiés) sont disponibles sur les sites de la ligue Nouvelle Aquitaine de Golf et de la Fédération Française de Golf.

Concernant les sélections en stage, équipe départementale ou ligue, mise à part les joueurs et joueuses déjà sélectionnés, notre club se réserve le droit de ne pas envoyer ses jeunes pour conserver une homogénéité dans le travail technique et le suivi de l'enfant.

Concernant les championnats de France par équipe U16 garçons et filles, chaque équipe sera suivie et encadré par un Pro et un bénévole choisis par la commission sportive de l'A.S.L du Golf du Cognac.

#### **V) Matériel**

Les enfants se verront prêter le matériel lors du premier mois de cours s'il n'est pas équipé.

A partir de ce moment il devra s'équiper de son propre matériel et être vigilant à ce que celui-ci soit adapté.

**Le club indispensable sera le putter et celui-ci ne devra pas dépasser la hauteur de la ceinture.**



# ACCEPTATION DE LA CHARTE DE L'ECOLE DE GOLF DE COGNAC

**NOMS ET PRENOMS DES PARENTS :**

Je déclare avoir pris connaissance de la « CHARTE DE L'ECOLE DE GOLF DE COGNAC » et l'avoir expliqué à mon enfant.

**NOM ET PRENOM DE L'ENFANT :**

Fait à :

Le :

Signatures des parents

Signature de l'élève



## 🚩 Coordonnées utiles Ecole de Golf 🚩

**Association Sportive et Loisirs (ASL) Golf du Cognac :**  
[cs-edg@golfducognac.fr](mailto:cs-edg@golfducognac.fr)

**Référent Ecole de Golf :** Marion CHARRON =>  
06.07.12.28.70

**Commission sportive :** Christophe GILAUD =>  
06.70.76.51.00

**Enseignants :** Frédéric LE GALL => 06.64.93.01.42  
Owen RAYNAL => 06.31.30.47.46